

## REINSCRIPTION EN DOCTORAT POUR L'ANNÉE 2026-2027

Afin de pouvoir vous réinscrire en doctorat pour l'année 2026-2027, vous êtes tenu(e)s de remettre au secrétariat de l'ED **via Adum** un certain nombre de documents en fonction de votre année d'inscription.

### Récapitulatif des pièces à fournir en vue de la réinscription en doctorat (à partir du 1<sup>er</sup> juin et au plus tard le 19 juin 2026)

	Compte rendu du comité de suivi individuel (CSI)	Portfolio complet*	Rapport d'avancement de la thèse (2-3 pages)	Trajectoire précise d'achèvement de la thèse**	Parties rédigées de la thèse	CV détaillé à jour***
Demande de 2e ou 3e année (Inscrit depuis 2025-2026 ou 2024-2025)	X					
Demande de 4ème année (Inscrit depuis 2023-2024)	X	X				
Demande de 5ème année (Inscrit depuis 2022-2023)	X		X			X
Demande de 6ème année (Inscrit depuis 2021-2022)	X		X	X	Facultatif	X
			À déposer sur Adum en un seul fichier pdf			
Demande de 7ème année (Inscrit depuis 2020-2021)	X		X	X	X	X
			À déposer sur Adum en un seul fichier pdf			

\*À déposer en lieu et place du rapport d'avancement

\*\* Document sous forme de présentation et/ou de calendrier d'une page

\*\*\*À déposer dans "Espace personnel" sur ADUM

Après finalisation de la demande de réinscription par le doctorant, le directeur de thèse doit impérativement donner son avis sur son espace Adum pour que l'école doctorale puisse étudier la demande.

Veuillez commencer à préparer les pièces nécessaires afin de les déposer dans la plateforme dans les délais impartis

**IMPORTANT :** Nous vous rappelons les nouvelles modalités de réinscription en doctorat à partir de la 4<sup>e</sup> année votées en conseil scientifique de l'ED le mardi 3 février qui prendront effet dès la prochaine réinscription (en gras).

#### Demande de 4<sup>e</sup> année :

- Compte rendu du comité de suivi individuel (CSI)
- Portfolio complet récapitulant les formations suivies et les activités effectuées

#### Demande de 5<sup>e</sup> année :

- Compte rendu du CSI
- CV
- Rapport d'avancement de la thèse de 2-3 pages établi par le doctorant

Demande de 6<sup>e</sup> année :

- Compte rendu du CSI
- CV
- Rapport d'avancement de la thèse
- **Trajectoire précise d'achèvement (sous forme de présentation et/ou de calendrier d'une page)**
- **Les parties déjà rédigées de la thèse (corrigées ou non par la direction) peuvent être jointes**

Demande de 7<sup>e</sup> année :

- Compte rendu du CSI
- CV
- Rapport d'avancement de la thèse
- **Trajectoire précise d'achèvement**
- Pages rédigées comprenant obligatoirement :
  - **Introduction (présentation du sujet, état de l'art, problématique)**
  - **Parties rédigées qui doivent être indiquées clairement dans le plan.**
  - **Ces parties sont rédigées, c'est-à-dire distinctes du corpus d'annexes (qu'il est possible d'ajouter).**
- Avis circonstancié de la direction de thèse sur Adum

Demande de 8<sup>e</sup> année : elle ne peut être examinée que si le manuscrit est véritablement achevé et qu'il est simplement en cours de relecture et de corrections par le doctorant et le directeur.

- Compte rendu du CSI
- CV
- **Manuscrit complet de la thèse**
- Avis circonstancié de la direction de thèse sur Adum

Si vous envisagez de solliciter une inscription dérogatoire au-delà de la 8<sup>e</sup> année ou que vous ne serez pas en mesure de déposer un manuscrit achevé pour une demande d'inscription en 8<sup>e</sup> année, merci de contacter l'administration de l'école doctorale dès maintenant : [ecole.doctorale113@univ-paris1.fr](mailto:ecole.doctorale113@univ-paris1.fr)